

PROJET PÉDAGOGIQUE



Loisirs Education & Citoyenneté

Grand Sud



Accueil de Loisirs Associé à l'École des coteaux

2 bis avenue du lac
31320 Vigoulet-Auzil
Tel : 06 71 87 87 22
alae-vigouletauzil@lecgcs.org



Sommaire

Table des matières

- Contexte page 3
- Extrait du projet Éducatif page 4
- Objectifs pédagogiques ALAE pages 5-6
- L'équipe pédagogique pages 7-9
 - Rôle et fonction d'un animateur
 - Rôle et fonction de la directrice
- Journée type ALAE pages 10-12

Contexte

Descriptif

La commune de Vigoulet Auzil est située dans le département de la Haute-Garonne, en région Occitanie.

Elle fait partie de l'unité urbaine de Toulouse et est membre de la communauté d'agglomération du Sicoval. Elle se situe sur l'extrémité nord des coteaux sud du Lauragais.

Sa population municipale est de 948 habitants.

Le maire de la commune est Monsieur Jacques Ségéric.

Infrastructures sportives et culturelles sur la commune : Stade, city-stade, cours de tennis, cinéma, médiathèque..

Le village tire sa notoriété de cette qualité résidentielle, des paysages des coteaux et des activités hippiques liées à la présence d'un centre équestre et d'un poney club.

La protection de l'environnement est aujourd'hui un enjeu majeur pour le village, dans le contexte de la pression exercée par la croissance démographique de l'agglomération toulousaine.

L'école accueil 165 enfants: (99 maternelles et 66 primaires)

Locaux à dispositions de l'ALAE: - Un dojo

- 2 cours de récréation verdoyantes; dont 1 adaptée aux maternelles(jeux d'extérieur)

- Un terrain de foot, basket, handball.

- 2 salles de garderie.

Géré par LE&C Grand Sud depuis le 1 septembre 2020.

PEDT et axes du PEDT, objectifs de la collectivité le " vivre ensemble", avec une cohésion, des échanges culturels, fraternité, citoyenneté, environnement.

Le projet Éducatif de LE&C Grand Sud (Extraits)

Le réseau Loisirs Education & Citoyenneté Grand Sud est composé d'associations locales et territoriales, de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur à l'Aquitaine, qui œuvrent au quotidien dans les champs des politiques éducatives, de formation, de loisirs et de la culture.

Notre réseau bénéficie de nombreuses années de mise en œuvre des politiques publiques dans des domaines variés :

- L'action sociale, socio-éducative et culturelle.
- La formation.
- Le développement local et le tourisme social.

La diversité et la complémentarité des domaines d'activités dans lesquels nous intervenons créent une richesse pour le mouvement. Nous défendons les valeurs humanistes de laïcité et d'épanouissement individuel avec l'accès aux loisirs pour tous.

Par l'action collective, l'ouverture culturelle et la rencontre, nous favorisons la solidarité, la mixité sociale et la démocratie participative.

Objectifs pédagogiques de l'ALAE

L'ALAE est un accueil de loisirs associé à l'école qui prend en charge les enfants durant le temps périscolaire.

Notre projet pédagogique vise à contribuer à **3 objectifs**:

- Contribuer à l'**épanouissement** et à la responsabilisation de l'enfant.
- Favoriser l'inclusion de tous les enfants et le vivre ensemble.
- Favoriser la cohérence éducative entre tous les acteurs de l'éducation de l'enfant.

Les différents temps

Matin 7h45 à 8h45

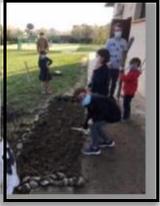
Midi 11h45 à 13h30

Soir 15h45 à 18h30

Les objectifs pédagogiques

- Eveiller la **conscience citoyenne** des enfants.
- Favoriser les notions du **vivre ensemble**.
- **Responsabiliser** les enfants, leur permettant de gagner en **autonomie**.
- **Respect de l'environnement**.



<u>Les objectifs pédagogiques</u>	<u>Les objectifs opérationnels</u>	<u>Actions</u>
<p>Eveiller la conscience citoyenne des enfants.</p> 	<ul style="list-style-type: none"> - Réflexion sur le thème des réseaux sociaux. - Informer les enfants sur les textes de loi. 	<ul style="list-style-type: none"> - Vidéo - Jeux de rôles - Débat, échange - Théâtre - Prise de parole - Jeux de rôles
<p>Favoriser les notions du vivre ensemble</p> 	<ul style="list-style-type: none"> - Valoriser la mixité (culturelle, intellectuelle, sociale...) - Développer le respect de soi et d'autrui 	<ul style="list-style-type: none"> - Arts visuels - Jeux collectifs - Danse (culture du monde). - Atelier de relaxation - Jeux de coopération
<p>Responsabiliser les enfants, leur permettant de gagner en autonomie.</p> 	<ul style="list-style-type: none"> - Élaboration des règles de vie. - Favoriser l'entraide dans la vie quotidienne. - Valoriser les actions des enfants. - Faire émerger et accompagner les projets d'enfants. 	<ul style="list-style-type: none"> - Atelier nos petits animateurs - Jeux divers - Aider à débarrasser la table. - Création des règles de vie avec les enfants.
<p>Respect de l'environnement.</p> 	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les enfants à contribuer au respect de l'environnement dans la vie quotidienne 	<ul style="list-style-type: none"> - Opération ma cour propre. (tous les vendredis) - Sortie dans le village pour ramasser les papiers et débris - Trier les déchets

L'équipe pédagogique

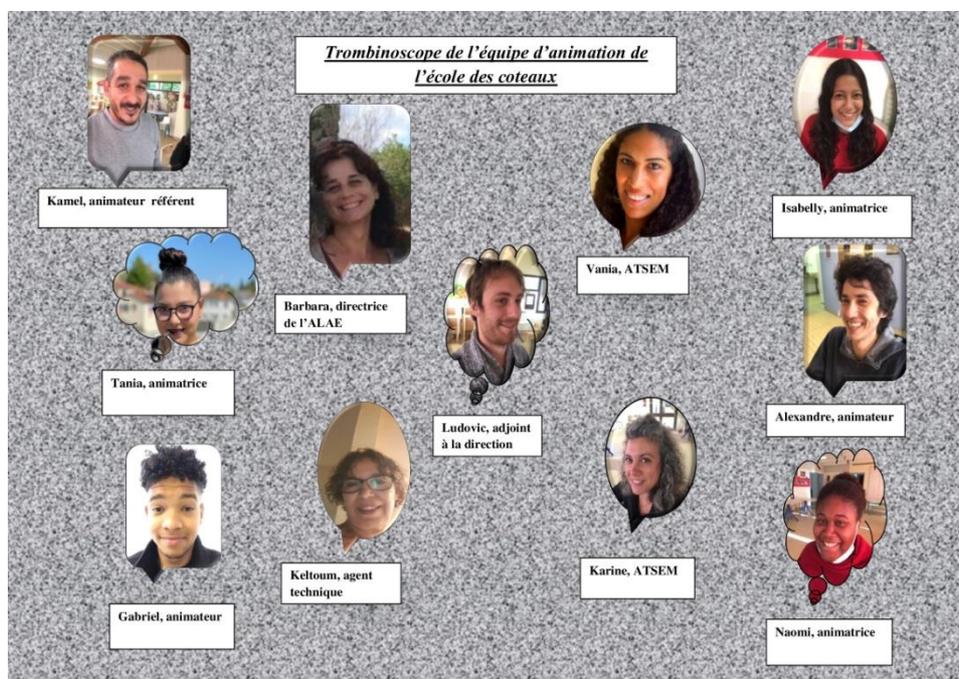
L'ALAE :

Le personnel d'encadrement de l'ALAE est composé d'une directrice, d'un animateur référent, un adjoint animation titulaire, 2 Atsem, 5 animateurs.

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi

	<u>ALAE maternelle</u>	<u>ALAE élémentaire</u>
Matin	2 Animateurs +1 atsem	2 Animateurs
Midi	5 Animateurs	6 Animateurs
Soir	5 Animateurs	6 Animateurs

Mercredi : 2 Animateurs +1 atsem le matin et 2 le midi de 11 h 45 à 12 h 15



Rôle et fonction d'un animateur

Après des enfants :

- Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants.
- Il est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes.
- Il sait accepter le refus ; solliciter sans forcer.
- Il sait s'adapter quand une activité ne fonctionne pas.
- Il gère complètement son activité de la préparation jusqu'au rangement.
- Il respecte les enfants en tant qu'individu à part entière.
- Il fait part à son référent d'éventuels problèmes survenus au cours de la journée.
- Il montre l'exemple dans ses propos, ses tenues, ses attitudes.

Avec ses collègues :

- Il respecte ses collègues.
- Il sait travailler en équipe et écouter l'autre.
- Il participe aux réunions de préparation.
- Il sait se remettre en question et avoir un positionnement sur son action.

Avec les parents :

Il échange avec les parents lorsqu'ils sont demandeurs sur la journée de leur enfant.

Il sait répondre à des demandes d'organisation ou sait orienter vers les personnes concernées.

Rôle et fonction de la Directrice

Missions

- Diriger l'accueil dans le cadre de la réglementation fixée par la DDCS.
- Traduire en actions concrètes les objectifs du service(projet éducatif du secteur).
- Accueillir et animer, en toute sécurité, les enfants dans le cadre des accueils de loisirs et périscolaire.

Fonctions

- Accueillir les familles (parents et enfants).
- Garantir la sécurité physique et moral des enfants, de l'équipe.
- Garantir la sécurité des locaux
- Gérer et encadrer une équipe d'agent d'animation.
- Gérer la structure d'accueil (financier, administrative, pédagogique...)
- Assurer la circulation de l'information sur la vie de l'accueil.
- Représenter la commune dans le cadre des réunions institutionnelles (PAI, conseil d'école, réunion de partenaire, etc..)
- Expliciter le contenu du projet éducatif et les directives du service dans l'écriture, la réalisation et l'évolution du projet pédagogique.

Journée type maternelle

7h45 - Les enfants sont accueillis par un animateur/trice au portail de l'entrée principale, ils sont ensuite dirigés dans leurs groupes respectifs.

Les enfants ont la possibilité de participer aux ateliers préparés et proposés par les animateurs/trices. Ils peuvent également choisir de faire des activités non dirigées dans un endroit approprié et sous surveillance d'un adulte.

8h25 - Les animateurs/trices et les enfants rangent la salle et le matériel qu'ils ont utilisé pour les activités.

8h35 - Le relais avec les institutrices et les Atsem s'effectue. Nous leur transmettons les informations reçues par la famille le matin. Les enfants sont accueillis et accompagnés dans leurs classes par les Atsem.

11h45 - Les institutrices et Atsem amènent les enfants au réfectoire pour le déjeuner. Ils sont accueillis par 3 animateurs. Chaque enfant reste par classe afin de respecter le protocole « COVID ». Les « petites sections » sont encadrées et accompagnées pour le repas par 1 Atsem et 2 animateurs.

Les « moyennes et grandes sections du groupe 1 » bénéficient de l'accompagnement d'1 Atsem et d'1 animateur.

L'ensemble du personnel veille au bon déroulement du déjeuner et au respect des différents protocoles (repas sans viande, sans porc, PAI, covid).

12h15 - Après un passage aux toilettes avec l'animateur/trice, les « petites sections » partent à la sieste avec leur Atsem.

Les MS et GS ont la possibilité de rejoindre l'atelier selon leur envie.

Les enfants ont la possibilité de rester dans un endroit calme pour se reposer sous la surveillance d'un animateur.

13h20 - Relais avec les enseignantes.

15h45 - Appel de l'après-midi.

Les enfants goûtent séparément dans la cour ou dans les salles de garderie selon la météo.

16h00 à 18h30 - Nous invitons les enfants à participer aux ateliers; qui s'inscrivent en complément des apprentissages scolaires sous formes ludiques. Cependant, en cas de refus, des jeux de sociétés ou autres activités restent à disposition de l'enfant.

Journée type primaire

7h45 - Les enfants sont accueillis par un animateur/trice au portail de l'entrée principale, ils sont ensuite dirigés dans leurs groupes respectifs.

Pris en charge par les professionnels les enfants ont la possibilité de participer aux ateliers préparés et proposés par les animateurs/trices. Ils peuvent également choisir de faire des activités non dirigées dans un endroit approprié et sous surveillance d'un adulte.

8h25 - Les animateurs/trices et les enfants rangent la salle et le matériel qu'ils ont utilisé pour les activités.

8h35 – Relais avec les institutrices. Nous leur transmettons les informations traduites par la famille le matin.

11h45 - Les enfants vont en atelier ou en récréation selon leurs souhaits.

12h15 – concernant les élèves de primaire, le déjeuner se déroule sur trois services.

Les « Grandes sections du groupe 2 » et les « CP ».

Les « CE1 » et les « CE2 »

Les « CM1 » ET « CM2 »

Les enfants sont encadrés par deux animateurs dans le réfectoire. En attente de leur passage les autres élèves sont en récréation ou en atelier sous la surveillance et la responsabilité des animateurs/trices.

Le personnel amène les plats sur la table. Dans un ordre précis et dans un souci d'autonomie les enfants se servent sous l'œil attentif du personnel. Un deuxième passage est proposé aux enfants.

Après chaque service nous demandons aux enfants d'empiler les verres, assiettes, et couverts qu'ils laissent sur la table.

L'ensemble du personnel veille au bon déroulement du déjeuner et au respect des différents protocoles (repas sans viande, PAI, covid).

13h20 - Les enfants sont de nouveaux pris en charge par les enseignantes.

15h45 -Après l'appel, les enfants goûtent séparément dans les salles ou sous le préau en fonction du temps.

16h00 à 18h30 – Nous invitons les enfants à participer à nos ateliers sportives ou culturels qui s'inscrivent en complément des apprentissages scolaires sous formes ludiques. Cependant, des jeux de sociétés ou autres restent à disposition et des enfants.Cette option sera sous "surveillance".

Exemple d'activités

- Atelier des sens
- Relaxation
- Anglais ludique
- Atelier prise de parole
- Atelier scientifique
- Atelier danse (chaque trimestre nous changeons de continent)
- Atelier écriture
- Jeux d'adresse
- Atelier bricolage
- Atelier sport collectif
- Atelier nos petits animateurs (Les enfants proposent ou créés leurs ateliers)
- Atelier temps libre, etc...
- Atelier tir à l'arc (ponctuellement)
- Atelier rugbytots (annuellement)
- Atelier judo (hors COVID)
-

Les enfants ont la possibilité de s'inscrire sur les ateliers qu'ils souhaitent selon leur envie, leur humeur, leur désir....

Divers points divers points

Les journées et les semaines sont organisées de façon à respecter au maximum le rythme physiologique des enfants.

Le planning peut être adapté ou modifié en fonction de l'état général des enfants (fatigue, nervosité, etc..)

Si nous estimons qu'un enfant aurait besoin d'une aide à son épanouissement, nous l'encourageons à essayer un atelier proposé.



Loisirs Education & Citoyenneté

Grand Sud



Siège interrégional :

7, rue Paul Mesplé - 31100 TOULOUSE
Tél. : 05 62 87 43 43 - Télécopie : 05 62 87 43 44
Mail : contact@loisireduc.org
www.lecgs.org

Antenne d'Aix en Provence :

Les Bureaux de l'Arche
5, rue des Allumettes - 13090 AIX EN PROVENCE
Tél. : 04 42 16 03 21
Mail : contact-sudest@lecgs.org